

**UNIVERSITÉ
LUMIÈRE
LYON 2**

Projet ESR Mission

Gestion dématérialisée des missions

18/03/2024

Direction des Affaires Financières

Objectifs - Atouts

✓ Dématérialisation du processus

Suppression du papier

Signature via un workflow de validation

Archivage « à valeur probante » des pièces justificatives

ARKHINOE

✓ Autonomie possible des voyageurs

Création de l'ordre de mission (OM) et de la note de frais (NDF)

Possibilité de faire appel aux gestionnaires de proximité

cegid

Notilus

✓ Gain de temps

Délai raccourci du process de validation/signature

Consultation = Pré-réserve en ligne

Suivi en temps réel du statut des OM et NDF

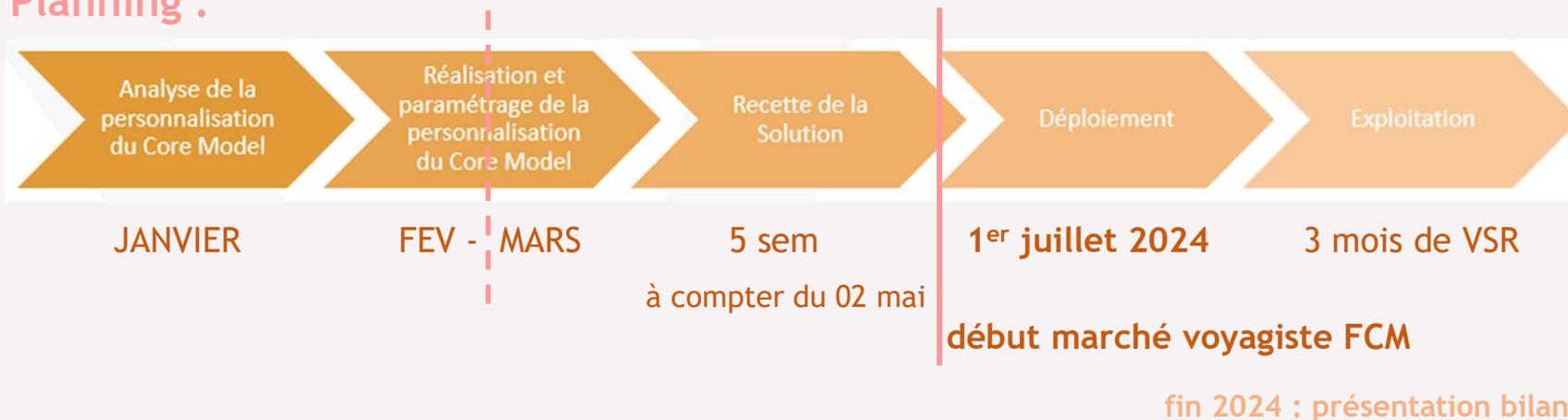
FCM

Goelett
eOS, simple.



Déploiement

✓ Planning :



✓ Conduite du changement :

Phase & activité	Durée	S'adresse
Formation utilisateur recette	Session de 1 jour (8 personnes max)	Aux acteurs de l'équipe projet et aux participants à la recette de la solution
Formation utilisateur clé	Session de 1 jour (30 personnes max webex ou 1 amphithéâtre. A défaut, 8 personnes en session classique), support de formation	Utilisateurs en charge de l'accompagnement au déploiement.

➔ 30/04/2024

➔ Sem 22 (27-31/05)



CAFE NOTILUS : prévu début juin
 Formations internes : 1 ou 2 sessions à prévoir en juin
 Ajout dans le parcours de formation « SIFAC – ordres de mission »

Circuits de validation

✓ OM :

Le voyageur/gestionnaire de service

- crée son OM dans NOTILUS
- pré-réserve son voyage sur la plateforme GOELET

Le gestionnaire de service

complète l'imputation (CC, eOTP)

Le responsable hiérarchique/la DGS/la directrice de la DRED valide (ou rejette) l'OM

Le Pôle Missions valide budgétairement l'OM

La réservation est confirmée

Les billets sont émis et transmis au voyageur

✓ NDF (note de frais) :

Le voyageur/gestionnaire de service saisit la NDF

Le Pôle Missions contrôle la NDF

La DAF/le directeur d'Institut valide la NDF

L'Agence Comptable valide la mise en paiement

Le voyageur est remboursé de ses frais de déplacement

Circuits de validation

EC

France	Dir Labo / Dir Comp
Europe – zone 1	Dir Labo / Dir Comp
Hors Europe – zone 1	Dir DRED/DGS
Etranger – zones 2 à 4	Dir DRED/DGS

BIATSS

France	Dir SC, RAF, Dir DRED
Europe – zone 1	DGS
Hors Europe – zone 1	DGS
Etranger – zones 2 à 4	DGS

Référentiels

✓ Personnels :

1^{ère} connexion à NOTILUS : synchronisation du profil voyageur

➔ demander la mise à jour à la cellule SIFAC si nécessaire

En cas de modification des données personnelles (civilité, adresse, téléphone, mail, RIB) :

➔ penser à demander la mise à jour à la cellule SIFAC, pour ne pas être bloqué

✓ Choix du circuit de validation :

Selon le type de voyageur (BIATSS, EC ; Comp/Labo/SC)

Selon le type de déplacement (OMP, OMSF, OM en France/zone 1/pays à risque)

✓ Choix de l'imputation :

Sélection, via un menu déroulant :

du centre de coût

de l'eOTP (pour les OM sur financements spécifiques)

Evolution de la Politique Voyage sous réserve de l'avis du CA

- ⇒ Présentation au CA du 12 avril 2024
- ⇒ Ces dispositions seraient applicables à compter du 1^{er} juillet 2024

✓ Hébergement :

Prise en charge par l'établissement (nuitée + petit déj + taxe de séjour)

Réajustement des plafonds de prise en charge (180 € / 150 € / 110 €)



Conforme à la politique voyage

✓ Repas :

Forfait de 20 € /repas (plages horaires : 11h-14h ; 18h-21h)

Dépôt d'une pièce justificative ou d'un CA

Evolution de la Politique Voyage sous réserve de l'avis du CA

✓ Transports :

Métropole de Lyon : remboursement sur la base du tarif du ticket TCL à l'unité
remboursement possible du parking à proximité des gares

Hors métropole de Lyon : remboursement possible des Indemnités Kilométriques

Rappel : Véhicule personnel, taxi, location : sur autorisation préalable (mention sur l'OM)

✓ Etranger :

Versement d'Indemnités Journalières = 65% pour hébergement ; 17,5% par repas

Avis FSD : à partir de la zone 2 (jaune)